Politique de transparence du BIPF Sustainable Global Allocation Tailored Fund

Un compartiment de BlackRock Institutional Pooled Funds

A utiliser avec des investisseurs professionnels, institutionnels et qualifiés/clients professionnels.

Septembre 2022

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats actuels ou futurs et ne doivent pas être le seul facteur à prendre en considération lors de la sélection d'un produit ou d'une stratégie.

Risque de perte en capital. Tous les investissements financiers comportent un élément de risque. Par conséquent, la valeur de l'investissement et les revenus qui en découlent varient et le montant de l'investissement initial ne peut être garanti.

Ne pas distribuer à des tiers. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu ou si vous avez reçu ce document par erreur, veuillez en informer immédiatement l'expéditeur et détruire le message dans son intégralité (que ce soit sous forme électronique ou sur papier), sans en divulguer le contenu à qui que ce soit.

Cette communication est uniquement destinée à des fins d'information et ne constitue pas une offre ou une invitation à investir dans les fonds BlackRock et n'a pas été préparée dans le cadre d'une telle offre. En conséquence, ce document ne constitue pas une offre ou une sollicitation par quiconque dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation n'est pas légale ou dans laquelle la personne

BlackRock.

faisant cette offre ou sollicitation n'est pas qualifiée pour le faire ou à quiconque à qui il est illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Il est de votre responsabilité de connaître les lois et règlements applicables dans votre pays de résidence.

Les informations et les opinions contenues dans le présent document proviennent de sources exclusives et non exclusives jugées fiables par BlackRock, ne sont pas nécessairement exhaustives et ne sont pas garanties quant à leur exactitude. BlackRock, ses dirigeants, ses employés et ses agents n'acceptent donc aucune garantie d'exactitude ou de fiabilité, ni aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions (y compris la responsabilité à l'égard de toute personne en raison d'une négligence).

Contenu

Objectif d'investissement 3

Approche du développement durable 4

Restrictions en matière de durabilité 7

L'ESG intégré dans le processus d'investissement 9

Informations importantes 12

I Objectif d'investissement

BIPF Sustainable Global Allocation Tailored Fund ou le "Fonds"

L'objectif d'investissement du fonds est de fournir un rendement total élevé par le biais d'une politique d'investissement entièrement gérée utilisant des titres de participation mondiaux, des titres de créance et des titres du marché monétaire, d'une manière compatible avec les principes d'investissement axé sur l'environnement, la société et la gouvernance ("ESG"), dont la combinaison sera modifiée de temps à autre en ce qui concerne les types de titres et les marchés en réponse à l'évolution des tendances du marché et de l'économie.

Stratégie **ESG principale et complémentaire**

- Investissements thématiques ESG
- L'approche Best-in-class
- Filtrage normatif et d'exclusion

Principale classe d'actifs : Multi-Asset. Bien que l'indice de référence du Fonds se compose de 60 % de l'indice MSCI ACWI et de 40 % de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate, l'indice de référence lui-même sert d'allocation d'actifs neutre sans considérations ESG. Le Fonds n'est pas soumis à des contraintes par rapport à l'indice de référence une fois que les considérations ESG sont prises en compte. L'univers d'investissement du Fonds est composé d'actions mondiales, de titres à revenu fixe, d'équivalents de trésorerie et de devises. Le Fonds peut investir dans des titres individuels, des paniers de titres ou des mesures particulières de la valeur ou du taux, et peut prendre en compte une variété de facteurs et de données systématiques.

Approche de la durabilité

Cadre des externalités :

Grâce au cadre PEXT/NEXT exclusif de BlackRock (voir ci-dessous), le Fonds cherche activement à privilégier les titres présentant des externalités positives (PEXT), tout en éliminant un ensemble complet de titres présentant des externalités négatives (NEXT) afin d'établir une norme minimale de détention dans le Fonds. Le cadre PEXT/NEXT rassemble des travaux sectoriels ascendants rigoureux dans une infrastructure large mais concise qui constitue la base de notre approche active du développement durable, parallèlement à une gestion financière active.

Cadre PEXT/NEXT

- Les noms sont classés en quatre grandes catégories :
    - **PEXT (externalités positives)** - émetteurs mis en avant en tant que titres préférés, par exemple les entreprises les plus performantes, les entreprises qui se décarbonisent rapidement, les obligations vertes/sociales ou d'autres titres ayant un impact positif sur l'environnement et la société.

    - **BEXT (externalités de base)** - émetteurs définis comme neutres et considérés comme acceptables.

    - **DEXT (discussion sur les externalités) -** émetteurs marqués pour être discutés lors de notre réunion ESG mensuelle et pour lesquels l'engagement avec les entreprises se fera en collaboration avec des spécialistes du secteur. Il s'agit généralement d'émetteurs qui ne relèvent pas des catégories PEXT ou BEXT, mais dont l'opportunité d'alpha est jugée suffisamment convaincante par l'équipe de gestion principale pour justifier une discussion plus approfondie sur les mérites ESG.

    - **NEXT (externalités négatives)** - émetteurs dont l'achat est restreint, y compris tous les noms filtrés, par exemple les noms ESG les plus mal notés (MSCI CCC), les émetteurs faisant l'objet de graves controverses, les contrevenants à l'UNGC, le charbon thermique (seuil de 5 % du chiffre d'affaires), le tabac, les armes controversées, les armes à feu civiles, les sables bitumineux, les émetteurs de combustibles fossiles dont l'échéance est supérieure à 2030, les jeux d'argent, les divertissements pour adultes, les noms de pétrole et de gaz non conventionnels, entre autres.

Le fonds s'engage à exclure les émetteurs classés dans la catégorie NEXT, tout en promouvant les émetteurs des catégories PEXT et BEXT.

Le cadre des externalités et son application permettent au Fonds d'aborder la durabilité selon des approches multiples :

1. **Investissements thématiques ESG**

   Nos titres préférés (classés PEXT dans le cadre) comprennent des émetteurs qui présentent des externalités positives dans de nombreux thèmes ESG différents tels que la décarbonisation/le changement climatique, les objectifs de développement durable (ODD) et les obligations liées à l'utilisation du produit telles que les obligations vertes, sociales et de durabilité.

   Investissements durables :

Le Fonds investit également dans des investissements durables. BlackRock définit les investissements durables comme des investissements dans des émetteurs ou des titres qui contribuent à un objectif environnemental ou social, qui ne nuisent pas de manière significative à l'un de ces objectifs et dont les sociétés bénéficiaires suivent des pratiques de bonne gouvernance. BlackRock se réfère aux objectifs de développement durable des Nations Unies, à la taxonomie de l'Union européenne, à l'Accord de Paris et à d'autres cadres de durabilité pertinents pour identifier l'alignement de l'investissement sur les objectifs environnementaux ou sociaux.

Les investissements durables doivent également répondre aux exigences de non-dommage significatif (DNSH), telles que définies par la législation et la réglementation en vigueur. BlackRock a élaboré un ensemble de critères permettant d'évaluer si un émetteur ou un investissement cause un préjudice important.

Le Fonds investit au moins 20 % de ses avoirs dans des investissements durables afin d'atteindre son objectif d'investissement. Tous les investissements durables seront évalués par le conseiller en investissement afin de se conformer à la norme DNSH de BlackRock décrite ci-dessus.

Les investissements durables détenus dans le fonds sont soit

- Investissements dans des entreprises qui tirent au moins 20 % de leurs revenus estimés de produits et de services alignés sur des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que, mais sans s'y limiter, les énergies alternatives et renouvelables, l'efficacité énergétique, la prévention ou l'atténuation de la pollution, la réutilisation et le recyclage, la santé, la nutrition, l'assainissement et l'éducation ;
- Investissements dans des entreprises qui se sont fixé des objectifs de décarbonisation conformément à l'initiative Science Based Targets ;
- Investissements dans des obligations d'utilisation du produit, telles que les obligations vertes, les obligations sociales et les obligations durables conformes aux principes des obligations vertes de l'ICMA ; et/ou
- Investissements dans certains titres à revenu fixe alignés sur des objectifs environnementaux et/ou sociaux. Il s'agit notamment de titres adossés à des actifs ou à des créances hypothécaires à caractère environnemental et/ou social, d'obligations émises par des entités supranationales engagées dans la promotion des objectifs de développement durable des Nations unies, et d'obligations municipales liées à des objectifs environnementaux et/ou sociaux tels que les soins de santé, le logement et l'assainissement.

2. **L'approche Best-in-class**

   Les catégories PEXT et BEXT comprennent également les émetteurs qui sont les meilleurs de leur catégorie par rapport à leurs pairs, soit parce qu'ils présentent des notations ESG plus élevées, soit parce que leur dette souveraine est mieux notée que celle de leurs pairs.

3. **Filtrage normatif et d'exclusion**

   La catégorie NEXT comprend les noms qui présentent des externalités négatives et qui sont restreints pour le Fonds. Plus de détails sur les exclusions ci-dessous.

   Le Fonds applique également une sélection supplémentaire en excluant 20 % de l'indice de référence par nombre de titres, en particulier les titres considérés comme se situant au bas de l'échelle pour les mesures de durabilité dans chaque catégorie d'actifs.

Le Fonds cherche également à promouvoir l'atténuation du changement climatique en réduisant l'intensité des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille, qui correspond à l'estimation des émissions de gaz à effet de serre (champs d'application 1 et 2) par million de dollars de recettes de

vente pour l'ensemble des avoirs du Fonds. Les émissions de gaz à effet de serre sont classées en trois catégories ou "champs d'application" par l'outil comptable international le plus utilisé, le Greenhouse Gas (GHG) Protocol. Le champ d'application 1 couvre les émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées. Le champ d'application 2 couvre les émissions indirectes provenant de la production d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement achetés et consommés par l'émetteur du rapport. Le champ d'application 3 comprend toutes les autres émissions indirectes qui se produisent dans la chaîne de valeur d'un émetteur.

Engagement des entreprises

En tant qu'entreprise, BlackRock s'est fermement engagée en faveur de l'engagement des entreprises. L'approche de BlackRock en matière de gouvernance d'entreprise et d'intendance est expliquée dans nos Principes mondiaux. Ces principes de haut niveau constituent le cadre de nos lignes directrices de vote plus détaillées et spécifiques à chaque marché, qui sont toutes publiées sur le site web de BlackRock. Les principes décrivent notre philosophie en matière d'intendance (y compris la manière dont nous surveillons les entreprises et nous engageons avec elles), notre politique de vote, notre approche intégrée des questions d'intendance et la manière dont nous gérons les conflits d'intérêts. Ils s'appliquent à toutes les classes d'actifs et à tous les produits pertinents, dans la mesure où les stratégies d'investissement le permettent. BlackRock revoit ses principes globaux chaque année et les met à jour si nécessaire pour tenir compte des normes du marché, de l'évolution des pratiques de gouvernance et des enseignements tirés des engagements pris au cours de l'année précédente. Nos principes globaux sont disponibles sur notre site web.

L'équipe Investment Stewardship a récemment publié notre approche de l'engagement sur le risque climatique dans laquelle nous notons que, depuis plusieurs années, nous contribuons à des initiatives telles que la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) du Conseil de stabilité financière et le Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Ces deux initiatives fournissent des cadres pour normaliser la divulgation de ces risques et opportunités climatiques, en mettant l'accent sur les informations que les investisseurs jugeraient importantes. Ces initiatives ont amélioré notre compréhension des risques climatiques et ont contribué à orienter notre approche de l'engagement. Étant donné que bon nombre des entreprises les plus touchées sont internationales, la SASB et la TCFD uniformisent les règles du jeu en cherchant à obtenir des informations comparables de la part des entreprises d'un secteur donné, ce qui permet aux investisseurs de se faire une idée de la manière dont les entreprises gèrent ces risques.
En outre, BlackRock estime que le changement climatique présente des risques d'investissement importants susceptibles d'avoir un impact sur la valeur à long terme de nombreuses entreprises, et donne la priorité au risque climatique dans son évaluation et ses discussions avec les entreprises. Notre processus met l'accent sur l'engagement avant le vote, car nous pensons que c'est la manière la plus efficace d'obtenir des résultats productifs pour les intérêts à long terme de nos clients. Comme indiqué sur notre site web.

- Pour l'approche de BlackRock Investment Stewardship en matière d'engagement sur le risque climatique et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone : Lien
- Notre approche de l'engagement en faveur du capital naturel : Lien
- Émissions, engagement et transition vers une économie à faibles émissions de carbone : Lien

Pour en savoir plus sur les mises à jour de nos principes globaux et de nos lignes directrices de vote spécifiques à chaque marché, cliquez ici.

En outre, dans le cadre de notre approche PEXT/NEXT, nous cherchons à nouer des relations avec des émetteurs classés DEXT.

Restrictions en matière de durabilité

Filtrage normatif :
Le Fonds a l'intention d'exclure les entreprises impliquées dans de graves controverses liées à l'environnement, aux droits de l'homme et aux communautés, aux droits du travail et à la chaîne d'approvisionnement, aux clients et à la gouvernance. L'évaluation du Fonds est basée sur l'adhésion aux principes du Pacte mondial des Nations unies ainsi que sur l'alignement sur :

- Principes directeurs de **l'OCDE** à l'intention des entreprises multinationales
- Déclaration universelle des droits de l'homme
- Les normes des Nations unies en matière de droits de l'homme pour les entreprises
- Conventions de **l'OIT**, 4 principes
- Protocole de Kyoto au cadre des Nations unies sur le changement climatique
- La convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

Exclusions souveraines :

Règles de Freedom House : Le Fonds a l'intention d'exclure toutes les émissions souveraines des États considérés comme "non libres" par l'enquête "Freedom in the World" de Freedom House.

Le Fonds a l'intention d'exclure toutes les émissions souveraines de :
Les États qui n'ont pas ratifié ou qui n'ont pas mis en œuvre une législation nationale équivalente :

- les huit conventions fondamentales identifiées dans la déclaration de l'Organisation internationale du travail sur les droits et principes fondamentaux au travail
- au moins la moitié des 18 principaux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme

États qui ne sont pas parties à l'accord :

- l'accord de Paris
- la convention des Nations unies sur la diversité biologique
- le traité de non-prolifération nucléaire
- États dont le budget militaire est particulièrement élevé (> 4 % du PIB)
- États considérés comme des "juridictions présentant des insuffisances stratégiques en matière de LBC/FT" par le GAFI
- États dont l'indice de perception de la corruption de Transparency International est inférieur à 40/100

Le fonds peut toutefois contenir des investissements dans des instruments de dette publique pour des raisons de diversification ou de couverture (du risque de change) émis par des émetteurs de monnaie de réserve centrale (hors euro), à savoir le Royaume-Uni, les États-Unis et le Japon, qui ne respectent pas les exigences ci-dessus, jusqu'à un maximum de 30 % (au total) du portefeuille. Ce seuil peut être dépassé en cas de conditions de marché extraordinaires.

Exclusions sectorielles :
Les armes :

- **Armes controversées :** Le Fonds a l'intention d'exclure tout investissement direct dans des titres d'émetteurs exposés ou liés à des armes controversées (armes nucléaires, armes à sous-munitions, armes biologiques et chimiques, mines terrestres, lasers aveuglants, uranium appauvri, fragments non détectables ou armes incendiaires).

- **Armes à feu civiles :** Le Fonds a l'intention d'exclure tout investissement direct dans des titres d'émetteurs qui produisent des armes à feu destinées à la vente au détail à des civils ou qui tirent plus de 5 % de leurs revenus de la vente au détail d'armes à feu à des civils.

- **Armes conventionnelles :** Le fonds a l'intention de limiter les investissements directs dans les armes conventionnelles en excluant les émetteurs qui tirent 5 % ou plus de leur chiffre d'affaires de la production d'armes conventionnelles et les émetteurs qui tirent 5 % ou plus de leur chiffre d'affaires global des systèmes d'armes, des composants et des systèmes et services d'appui.

Charbon thermique : le fonds a l'intention d'exclure tout investissement direct dans des titres d'émetteurs dont plus de 5 % des revenus proviennent de l'extraction et de la production de charbon thermique.

Sables bitumineux : Le Fonds a l'intention d'exclure tout investissement direct dans des titres d'émetteurs tirant plus de 5 % de leurs revenus de l'extraction des sables bitumineux.

Pétrole et gaz non conventionnels : Le fonds a l'intention d'exclure les investissements directs dans des titres d'émetteurs tirant 5 % ou plus de leurs revenus d'activités liées au pétrole et au gaz non conventionnels. Des exceptions sont faites pour les titres d'émetteurs ayant des objectifs SBTi appropriés, ou si plus de 25 % des dépenses d'investissement sont consacrées à des activités contributives, sauf dans le cas d'activités liées aux sables bitumineux.

Tabac : Le fonds a l'intention d'exclure tout investissement direct dans des titres de producteurs de tabac et d'émetteurs tirant plus de 5 % de leurs revenus de la vente au détail, de la distribution et de la concession de licences de tabac.

En outre, le Fonds prend en compte les principaux impacts négatifs (PAI) sur les facteurs de durabilité en appliquant les BlackRock EMEA Baseline Screens, sa politique d'exclusion et son objectif de réduction des émissions de carbone.

Le Fonds prend en compte les IPA suivantes :

- Intensité des émissions de gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires.
- Part des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles.
- Part des investissements dans des entreprises détenues ayant des sites/opérations situés dans ou à proximité de zones sensibles du point de vue de la biodiversité, lorsque les activités de ces entreprises détenues ont un impact négatif sur ces zones.
- Part des investissements dans des entreprises bénéficiaires qui ont été impliquées dans des violations des principes du CGNU ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées.

Autres écrans (au-delà des exigences du label "Vers le développement durable") :

Meilleur de sa catégorie : Le fonds adopte une **approche "best-in-class", c**'est-à-dire que nous utilisons les données MSCI pour exclure 20 % de l'indice de référence en termes de nombre de titres, en particulier les titres considérés comme se situant à l'extrémité inférieure de l'échelle pour les mesures de durabilité dans chaque classe d'actifs.

L'ESG intégré dans le processus d'investissement

Processus d'investissement

L'équipe utilise un processus discipliné qui combine l'identification des macro-régimes, l'allocation d'actifs et la sélection fondamentale et ascendante des titres, renforcée par la recherche quantitative et l'analyse, dans le respect des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance ("ESG").

Grâce à ce processus, l'équipe cherche à ajouter de la valeur dans un univers d'investissement largement diversifié afin d'identifier des opportunités d'investissement sous-évaluées tout en atténuant les risques macroéconomiques. L'univers d'investissement se compose d'actions mondiales, de titres à revenu fixe, d'équivalents de trésorerie et de devises. Le fonds peut investir dans des titres individuels, des paniers de titres ou des mesures particulières de la valeur ou du taux, et peut tenir compte d'une variété de facteurs et de données systématiques.

Les gestionnaires de portefeuille sont chargés de définir la stratégie d'investissement globale, y compris la répartition descendante des actifs, le positionnement au niveau du portefeuille et le profil de risque. L'identification du régime macroéconomique informe l'allocation d'actifs descendante et prend en compte une variété de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, l'inflation, les politiques des banques centrales et les taux d'intérêt.

Afin de s'assurer que les considérations ESG sont intégrées à chaque étape du processus d'investissement, l'équipe de gestion de portefeuille travaille en étroite collaboration avec l'équipe d'investissement ESG de BlackRock. L'équipe d'investissement ESG définit l'univers des investissements éligibles pour l'équipe de gestion de portefeuille, en utilisant le cadre PEXT/NEXT exclusif de BlackRock. Chaque émetteur de l'univers d'investissement est défini selon cette méthodologie dans laquelle les profils ESG de tous les émetteurs sont examinés en mettant l'accent sur leurs externalités. Toutes les notations PEXT/NEXT et leurs mises à jour sont saisies sur Aladdin, ainsi que dans le référentiel de recherche exclusif de l'équipe, Mosaic.

Une réunion hebdomadaire du groupe de stratégie d'investissement réunissant les gestionnaires de portefeuille est le principal forum pour la définition de l'allocation d'actifs descendante et pour l'examen des objectifs du portefeuille pour un large éventail d'expositions et de gestion des risques. Outre les réunions stratégiques hebdomadaires, il existe un cadre délibéré et discipliné pour la sélection quotidienne des titres fondamentaux, les stratégies quantitatives, la construction du portefeuille et la surveillance de la plateforme. Ce cadre quotidien comprend un dialogue constant entre les gestionnaires de portefeuille et l'équipe d'investissement ESG. L'équipe d'investissement examine régulièrement les indicateurs ESG généraux du portefeuille. En outre, les membres de l'équipe d'investissement participent à une réunion formelle du comité ESG de l'investissement responsable afin de discuter des positions, du profil ESG global du fonds et de tout dialogue pertinent sur l'engagement au sein de la plateforme.

Les gestionnaires de portefeuille collaborent aux décisions d'investissement et impliquent l'ensemble de l'équipe d'investissement dans le processus. Cet engagement se fait à la fois dans une perspective ascendante de sélection des titres et descendante d'allocation d'actifs. Les analystes fondamentaux sont principalement classés par secteur mondial, avec une certaine spécialisation régionale, et se

concentrent sur des idées à forte conviction à partir d'une sélection de titres ascendante. Ils mènent des recherches indépendantes et ont la possibilité de suivre des idées dans l'ensemble du portefeuille. L'équipe prend en compte un large éventail de facteurs macro et microéconomiques ainsi que les spécificités des entreprises, et l'évaluation est un facteur clé qui sert de base à la plupart des choix d'investissement.

Le nombre d'émetteurs couverts par chaque personne varie au fil du temps et peut dépendre d'un certain nombre de facteurs, notamment l'expertise du domaine et les années d'expérience ; en général, la plupart des analystes fondamentaux sont censés couvrir environ 20 à 30 émetteurs. Il n'y a pas de limite ou de nombre minimum de titres couverts par l'équipe.

Les outils d'optimisation de portefeuille aident les gestionnaires de portefeuille à dimensionner les positions et à calibrer les décisions d'allocation d'actifs descendantes en fonction des considérations ESG. Cela dit, toutes les décisions finales d'achat et de vente sont prises par les gestionnaires de portefeuille de l'équipe, dirigée par Rick Rieder.

Le processus d'investissement peut être résumé à l'aide du diagramme ci-dessous :

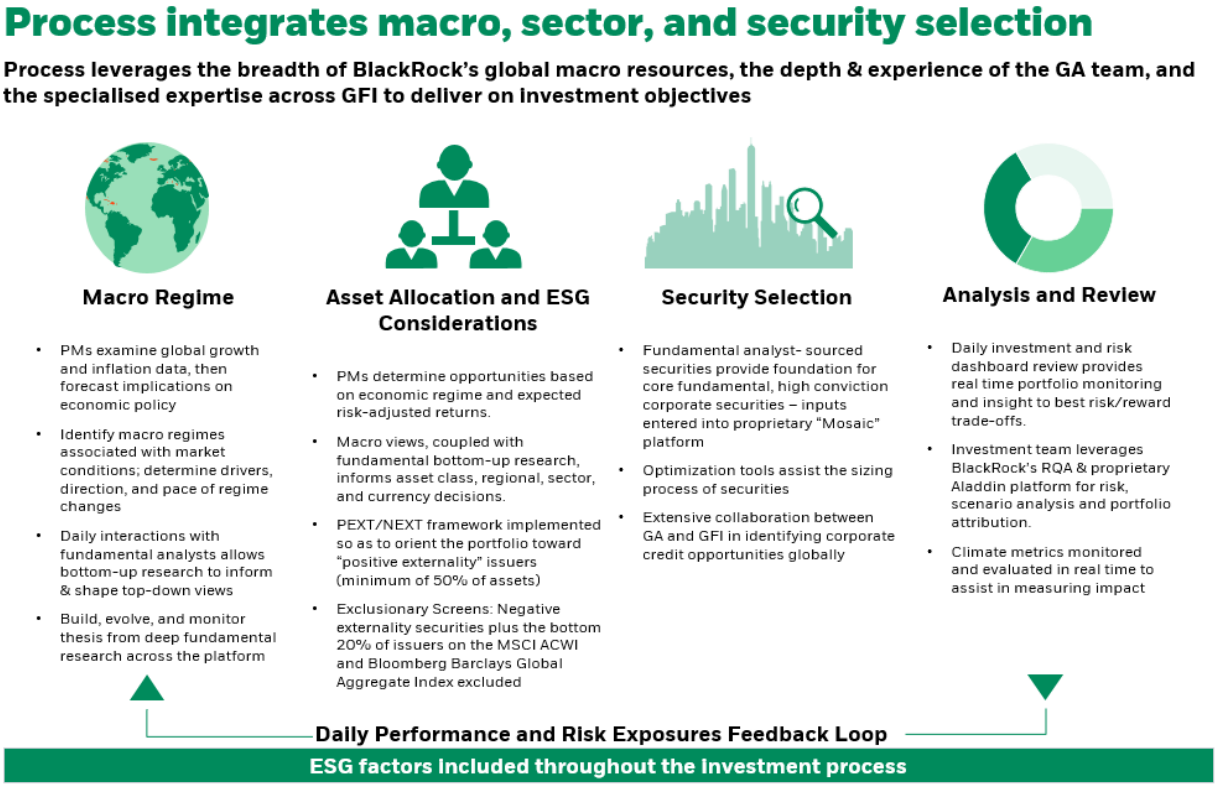

Source : BlackRock, au 30 septembre 2022. À des fins d'illustration uniquement. Sous réserve de modifications.

Approche décisionnelle ESG

- La gestion du portefeuille du Fonds est le fruit d'une collaboration entre l'équipe d'investissement pour l'allocation globale et l'équipe d'investissement ESG.

- L'équipe d'investissement ESG définit l'univers des investissements éligibles pour l'équipe de gestion, en utilisant le cadre PEXT/NEXT exclusif de BlackRock (décrit plus en détail dans la section "Intégration ESG"). Chaque émetteur de l'univers d'investissement est défini selon cette

méthodologie dans laquelle les profils ESG de tous les émetteurs sont examinés en mettant l'accent sur leurs externalités.

  - La méthodologie qui sous-tend le marquage des émetteurs est conçue pour être appliquée de manière cohérente à l'ensemble de l'univers investissable. Toute proposition de changement de méthodologie peut être approuvée chaque mois lors de la réunion du comité ESG de l'investissement responsable.
  - Le marquage des émetteurs peut changer en cours de mois en raison d'un changement dans les caractéristiques ESG sous-jacentes d'un émetteur, par exemple des changements de notation ou des changements de revenus déclarés. Des alertes par courriel sont envoyées à chaque membre de l'équipe de gestion du portefeuille pour signaler tout changement de catégorie.

- Les gestionnaires de portefeuille responsables du BIPF Sustainable Global Allocation Tailored Fund travaillent en étroite collaboration avec l'équipe d'investissement ESG dans le cadre d'un dialogue constant. Chaque mois, ce dialogue est formalisé par la réunion du comité ESG de l'investissement responsable afin de discuter des positions, du profil ESG global du fonds et de tout dialogue pertinent sur l'engagement.

- D'un point de vue descendant, le Fonds cherchera à identifier des thèmes plus larges qui devraient conduire à des avancées en matière d'ESG et, en fin de compte, à la génération d'alpha. D'un point de vue ascendant, le Fonds cherchera à évaluer les risques et les bénéfices des facteurs ESG spécifiques et à exclure les sociétés que nous estimons associées à des activités répréhensibles et les titres qui obtiennent de mauvais résultats en matière d'ESG.

- Les analystes fondamentaux ont accès aux scores ESG au niveau des titres dans la plateforme de recherche propriétaire de l'équipe (Mosaic), ce qui permet d'évaluer les informations ESG comme l'un des multiples intrants dans la sélection et l'analyse de l'univers d'investissement.

- Les questions liées à l'ESG contribuent à alimenter la recherche fondamentale sur les scénarios économiques à long terme, les tendances séculaires et les perturbations sectorielles. Ce processus est complété par des signaux systématiques dédiés à l'ESG, incorporés dans le but de capturer des facteurs durables spécifiques.

Intégration ESG

Les facteurs ESG sont intégrés à chaque étape du processus d'investissement, qu'il s'agisse de l'évaluation des entreprises, de la durabilité, des investissements dans des obligations vertes, sociales et durables ou de l'engagement sur les questions ESG avec les entreprises de notre portefeuille. La manière dont un émetteur gère les risques et les opportunités ESG liés à son activité peut contribuer à sa performance financière à long terme. Par conséquent, les indicateurs de durabilité peuvent fournir des indications utiles aux investisseurs en tant que signaux de bonne gouvernance, d'excellence opérationnelle ou de risques liés à l'adaptation du modèle d'entreprise.

Nous prenons en compte les profils ESG de tous les émetteurs en mettant l'accent sur les externalités de ces participations, ce qui permet de remédier aux lacunes des méthodes plus traditionnelles d'attribution de notes ESG ou des approches classiques fondées sur les revenus de l'entreprise.

Nous avons donc élaboré le cadre "PEXT/NEXT" (détaillé ci-dessous) qui, selon nous, couvre de manière plus précise l'ensemble de l'univers d'investissement du Fonds et constitue en fin de compte un outil supérieur pour l'intégration de l'ESG dans le processus.

Le BIPF Sustainable Global Allocation Tailored Fund cherche activement à s'orienter vers des titres ayant des externalités positives (PEXT) à travers ce cadre, tandis que nous éliminons un ensemble complet de titres ayant des externalités négatives (NEXT) afin d'établir une norme minimale de détention dans le Fonds.

La mise en œuvre de ce cadre peut être résumée dans le tableau ci-dessous :

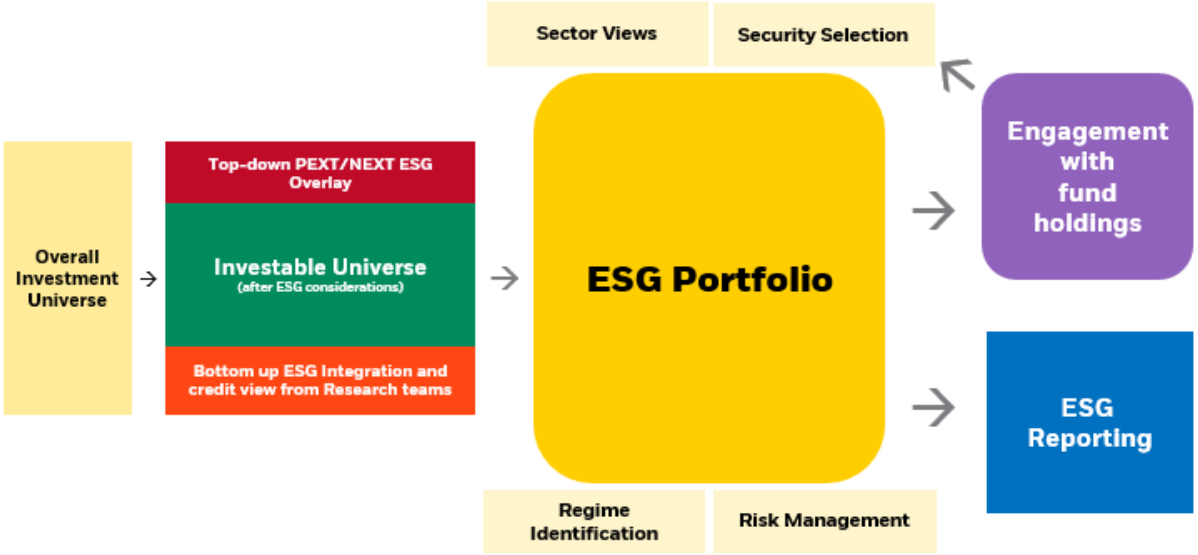

Informations importantes

Avertissements sur les risques

Risque de perte en capital. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent aussi bien baisser qu'augmenter et ne sont pas garantis. Les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant initialement investi.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats actuels ou futurs et ne doivent pas être le seul facteur à prendre en considération lors de la sélection d'un produit ou d'une stratégie.

Les variations des taux de change entre les devises peuvent entraîner une diminution ou une augmentation de la valeur des investissements. Les fluctuations peuvent être particulièrement marquées dans le cas d'un fonds à forte volatilité et la valeur d'un investissement peut chuter soudainement et de manière substantielle. Les niveaux et la base d'imposition peuvent changer de temps à autre.

Risques spécifiques au fonds

Risque actions, Risque dérivés, Risque de contrepartie, Risque de crédit, Risque de liquidité, Risque de sélection ESG

Description des risques du fonds

Risque lié aux actions : la valeur des actions et des titres liés aux actions peut être affectée par les mouvements quotidiens du marché boursier. D'autres facteurs influents sont les nouvelles politiques et économiques, les résultats des entreprises et les événements importants qui les concernent.

Risque lié aux produits dérivés : les produits dérivés peuvent être très sensibles aux variations de la valeur de l'actif sur lequel ils sont basés et peuvent augmenter l'ampleur des pertes et des gains, ce qui entraîne des fluctuations plus importantes de la valeur du fonds. L'impact sur le Fonds peut être plus important lorsque les produits dérivés sont utilisés de manière extensive ou complexe.

Risque de contrepartie : l'insolvabilité de toute institution fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des produits dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le fonds à des pertes financières.

Risque de crédit : l'émetteur d'un actif financier détenu par le fonds peut ne pas payer les revenus ou rembourser le capital au fonds à la date prévue.

Les variations des taux d'intérêt, le risque de crédit et/ou les défaillances des émetteurs auront un impact significatif sur la performance des titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe de qualité inférieure peuvent être plus sensibles aux variations de ces risques que les titres à revenu fixe mieux notés. Les dégradations potentielles ou effectives des notations de crédit peuvent augmenter le niveau de risque.

Risque de liquidité : une liquidité réduite signifie qu'il n'y a pas suffisamment d'acheteurs ou de vendeurs pour permettre au fonds de vendre ou d'acheter facilement des investissements.

Risque lié au filtrage ESG : L'indice de référence n'exclut les sociétés exerçant certaines activités incompatibles avec les critères ESG que si ces activités dépassent les seuils fixés par le fournisseur de l'indice. Les investisseurs doivent donc procéder à une évaluation éthique personnelle de la sélection ESG de l'indice de référence avant d'investir dans le Fonds. Une telle sélection ESG peut avoir un effet négatif sur la valeur des investissements du Fonds par rapport à un fonds n'ayant pas procédé à une telle sélection.

Informations importantes

Ce document est destiné à être distribué uniquement aux clients professionnels (tels que définis par la Financial Conduct Authority ou les règles MiFID) et ne doit pas être utilisé par d'autres personnes.

Dans l'Espace économique européen (EEE) : ce document est émis par BlackRock (Netherlands) B.V., autorisé et réglementé par l'Autorité néerlandaise des marchés financiers. Siège social Amstelplein 1, 1096 HA, Amsterdam, Tel : 020 - 549 5200, Tel : 31-20-549-5200. Registre du commerce n° 17068311 Pour votre protection, les appels téléphoniques sont généralement enregistrés.

Ce document est du matériel de marketing. BlackRock Global Funds (BGF) est une société d'investissement à capital variable établie et domiciliée au Luxembourg qui n'est disponible à la vente que dans certaines juridictions. BGF n'est pas disponible à la vente aux États-Unis ou à des personnes américaines. BlackRock Investment Management (UK) Limited est le distributeur principal de BGF et peut mettre fin à la commercialisation à tout moment. Les souscriptions au BGF ne sont valables que si elles sont effectuées sur la base du prospectus actuel, des rapports financiers les plus récents et du document d'information clé pour l'investisseur, qui sont disponibles dans la langue locale dans les juridictions enregistrées et peuvent être consultés à l'adresse www.blackrock.com sur les pages des produits concernés. Les prospectus, les documents d'information clé pour l'investisseur et les formulaires de demande peuvent ne pas être mis à la disposition des investisseurs dans certaines juridictions où le fonds en question n'a pas été autorisé. Les investisseurs doivent comprendre toutes les caractéristiques de l'objectif du fonds avant d'investir. Pour obtenir des informations sur les droits des investisseurs et sur la manière de déposer une plainte, veuillez consulter le site https://www.blackrock.com/corporate/compliance/investor-right, disponible dans la langue locale dans les juridictions enregistrées.

Toute recherche contenue dans ce document a été obtenue et peut avoir été utilisée par BlackRock pour ses propres besoins. Les résultats de ces recherches ne sont mis à disposition qu'à titre accessoire. Les opinions exprimées ne constituent pas un conseil d'investissement ou autre et sont susceptibles d'être modifiées. Elles ne reflètent pas nécessairement les opinions des sociétés du BlackRock Group ou d'une partie de celui-ci et aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une invitation à investir dans les fonds BlackRock et n'a pas été préparé dans le cadre d'une telle offre.

2022 BlackRock, Inc. Tous droits réservés. BLACKROCK, BLACKROCK SOLUTIONS et iSHARES sont des marques commerciales de BlackRock, Inc. ou de ses filiales aux États-Unis et ailleurs. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.